



BAREME MANDANTS PARTICULIERS
(HONORAIRES TTC* MAXIMUM)

PRIX DE VENTE DES BIENS	MANDAT DE VENTE		MANDAT DE RECHERCHE
	Mandat de vente simple	Mandat de vente exclusif	Mandat de recherche exclusif *
De 0 à 299 999€	6%	6%	6%
À partir de 300 000€	5,5%	5,5%	5,5%
Estimation approfondie : 300€ TTC, établie uniquement dans le cadre de la mise en vente d'un bien. Offerte si suivie d'un mandat de vente.			

Mandat de vente : Honoraires 100% à la charge du vendeur.

Mandat de recherche : Honoraires 100% à la charge de l'acquéreur.

DILIGENCES DIVERSES PONCTUELLES

DILIGENCES MENÉES POUR LE COMPTE DES MANDANTS	TARIFICATION HORAIRE + DÉBOURS
Conseil, rédaction de compromis, représentation et démarches auprès des différentes Administration (Trésors Public, Services de l'Urbanisme, Entreprises diverses etc.).	Facturation au temps passé à raison de 200€ HT / heure avec un minimum de perception de 500€ TTC + Débours de déplacement (IK selon barème fiscale en vigueur et frais de péages sur justificatifs)

***TVA au taux en vigueur de 20%**

Barème en vigueur au 1^{er} Mai 2025.



MANDANTS PROFESSIONNELS

(BAREME D'HONORAIRES HT* MAXIMUM)

Aménageurs fonciers, lotisseurs, promoteurs, constructeurs, marchands de biens, investisseurs, architectes, etc.	
Mandat de recherche - Terrains à bâtir ou lotir, propriétés bâties, immeubles à rénover etc. : 7% HT du prix de vente - Murs commerciaux, - Fonds de commerces : 8 % HT du prix de vente	Mandat de vente Selon grille de vente et honoraires établis par le mandant et annexée au mandat Honoraires minimum forfaitaires : - Appartement, Villas, lots à bâtir : 15.000€ HT

Mandat de vente : Honoraires 100% à la charge du vendeur.

Mandat de recherche : Honoraires 100% à la charge de l'acquéreur.

***TVA à prévoir en sus au taux de 20% en vigueur.**